

Image not found or type unknown



Cessation d'activité qui fonctionne bien

Par **baileys**, le **19/12/2009** à **13:10**

Bonjour,

Nous tenons mon ami et moi un commerce depuis 6 ans en SARL 50% chacun, nous voudrions le vendre depuis 1 an mais sans succès. Mon ami aimerait partir car nous ne nous entendons plus.

Il voudrais effectué une liquidation ou cessation d'activité quel serait les conséquences?

Et que feriez vous à notre place étant donné que nous n'avons pas de problème financier?

Merci de votre réponse, cdt.

Par **jeetendra**, le **19/12/2009** à **14:55**

CCI DIJON - place Jean Bouhey - BP 17440 - 21074 Dijon - Tél.: 03 80 65 91 00

Bonjour, prenez contact avec la [fluo]Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon,[/fluo] ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des commerçants et artisans, ils vous aideront en ce sens, cordialement.